

PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du **Conseil d'établissement** de l'école primaire des Explorateurs (205, rue Désiré-Juneau, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier), tenue le jeudi 6 février 2025, à 18 h 30, à laquelle ont participé :

Les représentants des parents :

- M^{mes} Mariève Allard, Annie Dussault, Allison Fortier et Stéphanie L'Heureux ainsi que M. Éric Pelletier

Les représentantes des enseignants :

- M^{mes} Marie-Michèle Godbout, Joëlle Lavoie-Landry et Natacha Savard

Les représentantes du personnel de soutien :

- M^{mes} Anne-Marie Gauthier et Roxanne Thibault-Dufour

Autre présence :

- M. Martin Savard (directeur) est également présent.

Absences :

- M^{mes} Andrée-Anne Dubois (représentante des parents), Roxanne Rinfret-Bernier (représentante des enseignants) et Nathalie Laprade (représentante de la communauté)

1. Ouverture de l'assemblée

M^{me} Stéphanie L'heureux déclare la séance officiellement ouverte à 18 h 35 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2024-2025-27

Il est proposé par M^{me} Annie Dussault que l'ordre du jour soit adopté avec la modification demandée.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2024

CÉ-2024-2025-28

M^{me} Allison Fortier propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2024 tel que déposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal

Il n'y a aucun suivi à effectuer.

5. Droit de parole au public

Un parent s'est présenté à la rencontre, mais n'a pas demandé le droit de parole.

6. Répartition du temps alloué aux spécialités et aux autres disciplines (grille-matière)

M. Martin Savard présente les tableaux résumant le temps qui pourrait être alloué aux spécialités pour l'année scolaire 2025-2026. Ce temps d'enseignement correspond à celui qui n'est pas dispensé par les titulaires. M. Martin Savard présente aussi la répartition des disciplines pour chacun des 3 cycles.

CÉ-2024-2025-29

M^{me} Stéphanie L'Heureux propose que la musique soit remplacée par de l'art dramatique pour les élèves de 5^e et de 6^e année, à raison de 2 périodes par cycle.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Critères de sélection de la direction d'établissement

M. Martin Savard quitte la rencontre pendant la durée de la discussion. M^{me} Stéphanie L'Heureux présente le document exposant les critères de sélection de la direction d'établissement. Elle explique que l'exercice doit être fait annuellement et que la direction générale pourrait utiliser cette liste de compétences recherchées pour la sélection d'un candidat, s'il fallait pourvoir au poste de la direction d'école.

Un partage permet de sélectionner les compétences spécifiques suivantes :

- Prioriser l'engagement parental dans la vie de l'école ;
- Pensée stratégique ;
- Mobilisation ;
- Responsabilisation ;
- Conscience de soi ;
- Résolution des conflits.

CÉ-2024-2025-30

Il est proposé par M^{me} Mariève Allard que les critères de sélection de la direction d'école retenus soient ceux précédemment nommés et discutés et qu'ils soient transmis au centre de services scolaire.

Proposition adoptée à l'unanimité

8. Horaire de l'école à compter de 2025-2026

M. Martin Savard énumère les raisons pour modifier l'horaire de l'école à compter de 2025-2026 :

- Faciliter la gestion des horaires : 5 périodes de 60 minutes par jour ;
- Aider le personnel et les familles à arriver à l'heure ;

- Économie monétaire importante étant donné que les dîners seront plus courts.

L'horaire serait donc décalé de 5 minutes comme suit :

- 7 h 50 à 7 h 55 jusqu'à 11 h 15 (10 h 32 au lieu de 10 h 27 au préscolaire)
- 12 h 45 à 12 h 40 jusqu'à 15 h (12 h 55 au préscolaire comme cette année)

CÉ-2024-2025-31

Il est proposé par M. Éric Pelletier de modifier l'horaire de l'école à compter de l'année scolaire 2025-2026 selon ce qui précède.

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Sorties éducatives

Avec le calendrier des épreuves ministérielles, il y a un changement qui doit être apporté. Effectivement, la sortie plein air du mercredi 11 juin pour les classes de Bianca (4^e) et de Catherine (3^e/4^e) doit être devancée au lundi 2 juin en avant-midi.

CÉ-2024-2025-32

Il est proposé par M. Éric Pelletier de modifier la date de la sortie selon ce qui précède.

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Levée de fonds (bûches, course-o-thon, rodéo)

La direction mentionne qu'un profit de 11 014 \$ a été amassé durant la campagne de financement des desserts de Noël.

M. Martin Savard mentionne ensuite que le course-o-thon aura lieu le mercredi 21 mai 2025 et qu'il sera remis au lendemain en cas de mauvaise température. L'an passé, la somme de 20 800 \$ a été accumulée avec cette source de financement.

Quant à lui, le rodéo de Ste-Catherine aura lieu cette année les 28-29 et 30 juin 2025. Notre école y participera au niveau d'un service de bar comme par les années passées. L'an dernier, la somme de 7 600 \$ a pu être accumulée durant cette fin de semaine.

Selon la direction, les 3 campagnes devraient permettre d'amasser des profits d'environ 40 000 \$ cette année.

11. Aide à la classe

M. Martin Savard explique que le centre de services accorde 30 heures par semaine à l'école pour de l'aide à la classe et 20 heures sont prises directement dans le budget de l'école pour un total de 50 heures par semaine. Ce nombre d'heures a permis de créer 8 postes pour des éducatrices. Les heures sont réparties selon les besoins dans chaque niveau.

12. Fête de fin d'année

Il a été voté par les enseignants que la fête de fin d'année se déroulerait le vendredi 20 juin 2025 au lieu du lundi 23 juin afin d'éviter qu'il y ait trop d'absents. Toutefois, les employés de soutien n'ont pas encore été consultés concernant cette demande.

De ce fait, M. Martin Savard explique que le vote à ce sujet aura lieu lors de la prochaine réunion afin que tout le personnel ait eu l'information nécessaire pour prendre un vote en toute connaissance de cause.

13. Parole à la représentante du service de garde

La représentante n'a pas d'information à communiquer.

14. Parole au membre de la communauté

M^{me} Nathalie Laprade est absente.

15. Parole aux représentantes du comité de parents

M^{me} Allison Fortier fait un bilan de sa dernière rencontre et fera parvenir un résumé par écrit.

16. Parole au responsable de la trésorerie

M^{me} Andrée-Anne Dubois est absente.

17. Sujet divers

Aucun sujet n'a été ajouté à l'ordre du jour.

18. Levée de l'assemblée

CÉ-2024-2025-33

Il est proposé par M^{me} Stéphanie L'Heureux que la rencontre soit levée à 20 h 48.

Proposition adoptée à l'unanimité



Martin Savard
Directeur



Stéphanie L'Heureux
Présidente